

BRÈVES MUNICIPALES

Décembre 2019

Les voeux du maire

Près de 6 ans se sont écoulés depuis que vous nous avez réélus au printemps 2014 à la tête de la commune de Pougues-les-Eaux.

Or, une ville c'est une **équipe élue** et des services municipaux, ce sont des projets et des réalisations d'initiatives publiques, mais ce sont aussi de très nombreux acteurs locaux qui en sont les forces vives. Si je peux aujourd'hui faire état d'un bilan,



c'est parce que j'ai pu **compter** pendant toutes ces années sur l'aide efficace de vous tous. C'est pourquoi je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous mes **remerciements**.

En présentant ce bilan comme le prévoit la loi du code électoral (article L52-1) je vais me limiter aux faits parce qu'ils parlent d'eux-mêmes.

Nous avons travaillé dernièrement sur le dossier de renouvellement du village-étape et pour ce faire nous avons fait le point sur **l'évolution** de la commune ces 5 dernières années.

- C'est la rénovation du centre bourg en matière de voirie et de bâti puis de l'épine dorsale RN7 (travaux sur le CD8, rue des Sainfoins, entrée Sud, restructuration du square Bourdillon avec l'installation de la buvette Alice).
- C'est la réhabilitation du site de Bellevue pour en faire un lieu de découvertes, de promenades, d'animations.
- C'est une politique d'urbanisme volontariste visant à développer l'habitat et à soutenir le renouvellement de la population mais également améliorer et préserver les logements pour nos aînés (lotissement Sainte Colombe, 20 logements multigénérationnels avec une maison des services riche par ses activités variées et gratuites).
- C'est aider les bailleurs sociaux à réaliser des logements locatifs (lotissements du Clos Prévert et des Lavandières) ou à réhabiliter leur parc (cas des 36 logements rénovés par Habellis au Clos des Varennes).

Mais également accompagner les investisseurs privés (lotissement les Petites Fontaines) sans parler du Grand Hôtel. Plusieurs rencontres avec le propriétaire et les services de l'État déboucheront, je l'espère, sur la réalisation de 23 logements.

Brèves Municipales de Pougues-les-Eaux

Mairie, rue du Docteur Faucher - BP 16, 58320 Pougues-les-Eaux Tél. : 03 86 90 96 00

Directeur de la Publication : Mauricette Maitre, Maire. Conception et impression : INORE GROUPE IMPRESSION

Tél.: 03 86 71 05 70

Édition 12-2019- Dépot Légal à parution.

Les voeux du maire

- C'est le déploiement de nos services dans le secteur Enfance/Jeunesse (structures adaptées pour encadrer nos enfants de 3 mois à 18 ans).
- C'est le développement économique tourné vers le tourisme (complexe des Chanternes avec le camping, l'aire de camping-car, la maison des associations sportives, la mise en place de jeux avec le projet du conseil municipal enfant).
- C'est le travail de concertation entamé avec les commerçants pour le maintien des activités existantes mais également la recherche de foncier pour en créer de nouvelles (achat de l'ancienne Caisse d'Épargne pour y installer un commerce de bouche, recherche de terrain pour y installer le collectif santé, celui-ci ayant décliné la transformation de l'ancienne perception en différents cabinets).
- C'est le rayonnement de la ville pour l'aide apportée aux associations pour les festivités sportives, culturelles, festives, patriotiques.
- C'est la démarche entreprise pour le développement durable.
- C'est la vie collective que nous avons à cœur de rehausser grâce aux actions menées par le CCAS.
- C'est l'ambition de promouvoir l'identité de Pougues-les-Eaux au niveau de son agglomération mais aussi sur l'ensemble du territoire.
- C'estlagestiondesfinancespubliquesparunemaîtrise de la pression fiscale, la recherche de subventions, mais aussi d'économies de fonctionnement afin de limiter le recours à l'emprunt. Nous avons su tenir nos engagements alors que nous ignorions en 2014 les effets pervers que nous aurions à subir par la loi de finance de 2013 et ensuite la loi Nôtre.

Voilà ce que je pouvais vous **transmettre** au travers de ces brèves : l'état d'esprit qui m'a animé et la vision de l'avenir que j'avais pour Pougues depuis 2008.

En mars prochain, une nouvelle équipe s'emparera des projets en cours et s'investira dans d'autres projets toujours structurants pour faire progresser Pougues-les-Eaux.

Jefais confiance aux équipes qui se présenteront tout comme aux citoyens qui décideront dans le souci de l'intérêt commun ; loin des querelles partisanes et sans procès d'intention, c'est du moins ce que je souhaite, car pour moi une campagne électorale suivie d'un vote est un exercice où l'on rencontre des concurrents mais non des adversaires.

Voltaire n'a-t-il pas dit « La discorde est le plus grand mal de l'être humain et la tolérance en est le seul remède ».

Je laisserai donc la calomnie via internet s'éteindre d'elle-même et je terminerai mon message en vous présentant en mon nom et au nom du conseil municipal **mes meilleurs vœux pour 2020**: santé, bonheur, réussite dans vos projets et épanouissement à vivre à Pougues-les-Eaux.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Le Maire, Mauricette MAITRE

INFORMATIONS

Élections municipales 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le 7 février 2020.

Elles peuvent être :

Déposées en mairie

- soit en personne par les intéressés,
- soit présentées par un tiers dûment mandaté (muni d'une procuration sur papier libre indiquant les nom et prénoms du ou des mandant(s) et du mandataire).
- soit adressées par courrier (dossier complet).

Déposées par internet via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur :

http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Les demandeurs doivent scanner les documents nécessaires à la constitution du dossier :

- pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans,
- justificatif de domicile : pour exemple facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois, et établie aux nom et prénoms du demandeur,
- formulaire d'inscription cerfa dûment renseigné...

Les bureaux de vote seront installés comme à l'accoutumée à la salle du parc de la Mairie.



Illuminations de Noël

Du jeudi 5 décembre 2019 au lundi 13 janvier 2020.

Point de collecte des sapins

Que faire de votre sapin de Noël quand il aura fait son office ? Du 26 décembre 2019 au 10 janvier 2020, vous pourrez déposer vos sapins sur le parking des services techniques du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00 et les jours de déchetterie mobile.

Pour les plus petits : fabriquée par les agents des services techniques, une boîte aux lettres dédiée au courrier adressé au Père Noël a été installée au Square Bourdillon. Les enfants ont pu y déposer leurs lettres avant le 17 décembre, date limite pour une réponse des lutins.

Pour les jeunes ... Le recensement citoyen

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française, et âgés de 16 ans révolus, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent le 16 anniversaire.

Ils peuvent faire la démarche seuls munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

Ils peuvent également effectuer cette démarche en ligne sur <u>www.service-public.fr</u> en créant un compte en ligne (dans la rubrique « Papierscitoyenneté », cliquer sur « Recensement, JDC et service national »)

A défaut, ils ne peuvent pas passer les concours et examens d'État tels le baccalauréat ou le permis de conduire.



INFORMATIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à votre service

Zoom sur le Service de Portage de repas à domicile

Destiné aux personnes âgées, aux personnes dépendantes à court ou à long terme, le portage de repas à domicile se pratique à Pougues-les-Eaux depuis le 1er juin 2003.

Deux formules au choix : Repas normal ou diabétique. La livraison s'effectue dans la matinée en véhicule réfrigéré, 5 jours sur 7. (La livraison pour le samedi et le dimanche s'effectue le vendredi).

Le coût du repas s'élève à 8,00 euros.

Ce service comprend:

- Une entrée + Un plat du jour + Un fromage
- Un dessert + Un potage pour le soir
- Et le pain (une ½ baguette)



La livraison est incluse dans le coût du repas.

En cas de besoin, il suffit de s'adresser à la mairie. rue du Docteur Faucher. Tél. 03.86.90.96.00

Se faire inscrire le lundi pour une prise en charge dès le lundi suivant.

La Minute Sécurité

Prévention cambriolages

En ces périodes de congés de fin d'année :

- si vous vous absentez,
- si vous remarquez des allées et venues qui vous paraissent suspectes chez vos voisins absents,





N'hésitez pas à prévenir nos policiers municipaux qui assureront une veille en collaboration avec la gendarmerie de Marzy.

La Minute Civisme : pour une commune propre, agréable a vivre

Respecter le « Code de la rue »

En voiture



La vitesse est limitée sur toute la commune à 50km/h hormis certaines zones à 30km/h; prenons soin de nous et de nos enfants en respectant le « code de la rue »:

- respect a minima des « zones 30 » et partout ailleurs des 50km/h,
- respect de la priorité du piéton régulièrement
- respect de voies réservées aux vélos,
- respect du stationnement sur les places de parking dédiées : le stationnement est interdit sur les trottoirs. Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et peut également gêner la circulation. Le stationnement jugé abusif est sanctionné par une contravention à 135€.

Se promener à pied dans une ville propre est agréable ; conservons notre cadre de vie et respectons le travail des agents municipaux en :

- ramassant les déjections de nos chiens : des sacs « Toutounet » sont à disposition au square Bourdillon, dans le parc de la mairie et place de l'église,
- jetant nos détritus dans les poubelles (papiers, canettes de boissons, mégots de cigarette...) dans les poubelles disposées partout sur la commune,
- entretenant nos trottoirs: nous sommes tenus d'entretenir les abords de notre propriété (en automne, balayage des feuilles ; en hiver, déneigement ...) afin d'éviter tout accident malencontreux.

INFORMATIONS

La Minute Civisme : pour une commune propre, agréable a vivre

Respecter son voisin

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage.

L'utilisation des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse n'est autorisée qu'aux heures suivantes :

Jours ouvrables:

- 8h30 12h00 | 14h00 à 19h00
- Les samedis: 9h00 12h00 | 14h00 18h30.
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 12h00.

En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres ; si ce n'est pas le cas, essayons de régler le problème à l'amiable. En dernier recours, la police municipale et la gendarmerie de Marzy sont habilitées à dresser les procès-verbaux de tapages diurne ou nocturne.

« Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer : propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action. »

Mauricette Maitre

Attention : le brûlage à l'air libre de tous déchets est interdit toute l'année.

La cérémonie du 11 novembre dernier

Une belle cérémonie du 11 novembre,



Avec un cortège de nombreux citoyens entre le carré militaire de l'ancien cimetière et le monument aux morts.

L'harmonie de Pougues a été accompagnée cette année par les enfants de CM1 et CM2 de l'école primaire qui ont interprété la marseillaise a capella.

En complément, la quête de la messe de ce jour d'un montant de 68,75 euros a été offerte par Monsieur l'abbé Jouanin au CCAS de la commune.

Les enfants des écoles se sont chargés de la quête des bleuets tout au long du cortège ; elle a rapporté 102,98 euros qui ont été déposés à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.





LES BRÈVES

Un deuxième semestre riche en manifestations

La population et les associations se sont mobilisées pour faire de notre ville un point vivant et riche de rencontres culturelles et sportives : Les Z'accros, les Pouguestivales, le 14 juillet, l'Oktoberfest, le Raid Nature, l'exposition des amis du vieux Pougues, Pougues en famille, ... Un grand merci à tous les bénévoles pour leur présence qui a permis cette belle réussite.

Bienvenue aux nouveaux affivants

24 nouvelles familles ont choisi de vivre sur notre commune entre novembre 2018 et novembre 2019, soit près de 230 familles depuis 2014.

Ils ont été reçus le samedi 16 novembre dernier dans la salle du Conseil Municipal par l'équipe municipale accompagnée des représentants des associations.

Dans le discours de bienvenue de madame le Maire, ils ont pu noter les nombreux atouts de la commune, qu'ils soient environnementaux, économiques, culturels, sportifs, sans oublier les services à la population pour tous les âges.

Mairie sont à votre disposition, tout comme les associations. Merci d'avoir choisi Pougues comme lieu de résidence. Vous êtes désormais des citoyens et dans un bref délai, vous serez les

Mauricette Maitre



Pougues fête le Père Castor

Un après midi organisé par Christiane Weigel, responsable des bébés lecteurs qui a su fédérer de nombreux bénévoles issus des associations pouguoises pour fêter l'anniversaire de Paul Faucher, le « papa » du père castor. Une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents se sont réunis autour d'animations, de surprises et d'un goûter; très bel après-midi à renouveler...

Une excellente initiative, soulignée par le maire, qui espère qu'elle suscitera l'envie de lire à un maximum d'enfants.

«Il est important que les enfants aiment les livres, Paul Faucher avait tout compris. Si les sciences seuls le livre et la lecture peuvent nous en donner la compréhension ».

Mauricette Maitre







LES BRÈVES

L'association « J'aime Pougues », toujours aussi dynamique avec :

Le 1er Rétrocamping



Le dernier week-end d'août avait lieu le 1^{er} rétrocamping sur le terrain de camping municipal ; une vraie réussite :

- Une cinquantaine d'équipages inscrits
- De nombreux visiteurs tout au long du weekend venus partager avec leurs enfants ou petitsenfants leurs souvenirs d'enfance.

 Un programme chargé et varié tout au long du week-end: Pouguestivales «Rockabilly » le vendredi soir, cinéma et concert en plein air le samedi soir, concert des Petites partoches le dimanche, animations ludiques et loufoques parfois (concours du lancer de tongs) en journée.





Les Pouguestivales, le rendez-vous incontournable des vendredis de l'été.

Encore un franc succès pour cette $10^{\text{ème}}$ édition : après une belle soirée de lancement (avec deux concerts sur deux scènes différentes dans le parc thermal), les soirées se sont enchainées avec un engouement toujours aussi marqué tant côté spectateurs que côté hôtes de concerts :

4000 personnes sur l'ensemble des 12 concerts!

La marche gourmande du 14 juillet, alliant sport et bons vivants

Beau succès là encore pour cette animation sous un format innovant cette année puisque décalée du matin à l'après-midi.

Les marcheurs et les gourmands se sont retrouvés nombreux pour déguster, entre autres, des produits très locaux : bière du Mont Givre, fromages de chèvre de Chantolle.

A l'issue de la marche, quelques-uns ont prolongé ce moment convivial dans le cadre bucolique du parc en attendant le lancement de la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Et pour 2020 ? A vos agendas!

- **Dimanche 3 mai :** Jardipougues dès 10h00 au Parc Thermal ; à vos plantations ...
- Les vendredis soirs, du 19 juin au 4 septembre : les Pouguestivales, organisées par J'aime Pougues, le Casino et le LAC.
- **Toujours les festivités du juillet**, les spectacles des Z'accros, les nombreuses soirées théâtrales, les événements sportifs, ...
- Sans oublier le rendez-vous phare de l'année le dimanche 19 avril dès 10h00: « Faites de la N7 » du camping des Chanternes Rue du 8 mai 1945.

Le Conseil Municipal des Enfants

Élection du Conseil Municipal Enfants 2019/2020

Les enfants de l'école primaire ont élu le 21 novembre dernier leurs représentants au Conseil Municipal des enfants. Une approche concrète de la démocratie.



Les élections du nouveau Conseil Municipal d'Enfants ont été organisées par la municipalité, avec le soutien des enseignants et de Laëtita, animatrice référente : présentation des projets des candidats, vote avec isoloirs et urne, puis dépouillement.

L'objectif est de développer leur esprit citoyen et civique, les initier à l'engagement individuel et collectif et aux valeurs de la démocratie.

Cette année, pour 141 votants, 13 candidats (4 CM1 et 9 CM2, 6 filles et 7 garçons) se sont présentés et ont été élus.







Sont élus :

PAYARD Margaux
COIGNET Antoine
DUPLESSIS Axel
HELARY Inès
GRELIER Soan
BORDELLY Arthur
GAUTHERON Clémence
POMMERY Lilie
LAJON Capucine
MUCKENSTURM Révan
VAVON Kylian
RAGRAGUI Yasmine
DELORME Valentin



LE COIN CULTUREL POUR TOUT PUBLIC

Exposition les amis du vieux Pougues







Les Z'accros en visite à Pougues

Conférence







Divers concerts et spectacles







Divers concerts et spectacles





Une magnifique 10ème édition des Pougu'Estivales!







L'Oktoberfest





DES ÉCHANGES ENTRE ADMINISTRÉS

Le 14 juillet











LE COIN DES AINES











LE COIN DES ENFANTS

Au Multi Accueil





Cartes postales du Centre de Loisirs











LE COIN DES SPORTIFS

Stage handisport











Travaux Entreprises

Travaux de voirie réalisés par l'entreprise COLAS (Nevers) dans le cadre de son marché sur 2018/2019 au 2ème semestre

Réfection allée Frébault (Nécessité de réfection de la voirie au vu du passage important des poids lourds et des engins agricoles), coût **74665.20 € TTC**, du 18 au 20 Septembre 2019.





Reprise des pavés devant le centre de loisirs coût 6282,00€ TTC, prévu en janvier 2020



Autres travaux de voirie validés lors de la commission travaux du 20 juin 2019 :

- Avenue du Casino : réaménagement des trottoirs depuis la poste jusqu'au parc thermal,
- Face au rond-point du Casino, dans la zone d'activité: prolongement de la voirie lourde actuelle pour l'aménagement futur d'une zone destinée aux entreprises, après acquisition d'une parcelle de 465 m² (en cours de négociation),
- Impasse des Varennes : création d'une liaison piétonne entre le lotissement « Clos Prévert » et le Clos des Varennes pour désenclaver le quartier.

Entrée sud:

Les travaux sont en cours de finalisation :

- L'éclairage public est installé; il s'agit d'une nouvelle technologie avec un éclairage modernisé connecté et à LEDs avec plusieurs avantages: en particulier, détection à distance des pannes pour un remplacement plus rapide, économie d'énergie et réduction des coûts,
- Les plantations espaces verts sont en cours de réalisation
- Des caniveaux architecturaux sont installés face au square du Crot Galop pour valoriser notre patrimoine dans le domaine de l'eau : l'eau de la source des Cumines s'écoule de bassin en bassin le long du cheminement

piéton tout en conservant le point existant au lavoir dédié. Des plantations et un paillage minéral en compléteront l'aménagement.

- En complément, un panneau explicatif sur le cycle de l'eau sera réalisé conjointement avec la signalétique du site de Bellevue.



Maison des associations sportives, travaux du gymnase et changement de la chaudière fioul : Les travaux sont terminés et les clés ont été remises à l'omnisport.



Pignon du Centre de Loisirs côté riverains : érodé par le temps, l'entreprise Duo Maçonnerie a réalisé des travaux pour un montant de 1992,00€ TTC : piquage des enduits existants, dégrossi fibré et enduit de finition.



Le nouveau visage du camping

Avec l'arrivée de :

- 3 mobile-home pouvant accueillir 4 à 6 personnes,
- 2 coco-sweet pouvant accueillir 2 à 4 personnes, offre originale et insolite alliant confort et petit prix.

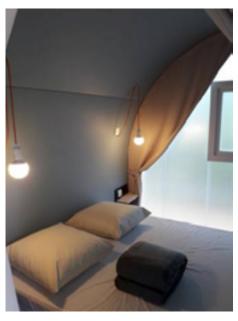
Avec la création :

- d'une salle d'animation où les campeurs peuvent se réunir, ou simplement s'abriter en cas de mauvais temps,
- de zones de convivialité avec tables bancs et barbecue
- d'un bâtiment d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite avec bornes de recharge vélos

Zoom sur les coco-sweet : un habitat de loisirs de conception inédite, imaginé comme une alternative fun et design aux classiques tentes et mobil-homes.

Plus confortable que la tente puisqu'on y retrouve 1 lit double et 2 banquettes ainsi qu'un coin cuisine avec table, frigo et micro-ondes, et moins coûteux qu'un mobile home puisqu'il n'y a pas de point d'eau (d'où la proximité du bloc sanitaire). Cet hébergement plait plus particulièrement aux cyclotouristes et aux usagers de la route qui font étape une ou deux nuits.









Agrandissement de l'aire de camping car : passant de 2 à 8 places.

Installation:

- D'une nouvelle borne (6 langues).
- D'un terminal carte bancaire international avec paiement sans contact.

Réfection de 3 appentis de la toiture du Centre de Loisirs - Police municipale :

L'entreprise Perrin interviendra d'ici fin 2019 pour enlever les anciennes tuiles plates et refaire la toiture afin de stopper les fuites dans le local infirmerie au dessus de la police municipale pour un montant de devis de **16725.20 € TTC.**



Remplacement de la chaudière gaz de l'école maternelle :

Le projet de remplacement tient compte des besoins du bâtiment afin de gagner en efficacité énergétique, en maîtrise des coûts d'énergie, en optimisation et en qualité d'utilisation des locaux. Parallèlement, compte tenu de la répétition des périodes de fortes chaleurs avec des épisodes de canicules et de la configuration du bâtiment avec de grandes baies vitrées, le projet prend en compte un volet climatisation des salles, de la garderie et des dortoirs pour améliorer le fonctionnement de ce bâtiment qui accueille de très jeunes enfants.



Travaux en régie

Peinture au sol : Marelle château dans la cour école primaire sur demande du conseil municipal enfant.



Réfection des peintures de sol dans la cour du multi-accueil.



Réparation de la façade de l'office de tourisme suite à un accident, remboursement des travaux par l'assurance du véhicule : réparation en régie, fourniture des pierres chez Pierre Naturelle de Bourgogne.





Cette vitrine, réalisée en régie par le Menuisier Jean-Noël PORTAL et installée par Sophie WIOROWSKI, agent du patrimoine, a pris sa place dans la salle du Conseil.





Zoom sur la réhabilitation du site de Bellevue

Le projet initial rédigé dans le guide de gestion par l'ONF en 2013 a été revu par la visite de l'architecte paysagiste conseil lors de l'atelier d'aménagement réalisé par le CAUE en Mai 2019 pour redonner un aspect plus naturel au site. La fin des travaux est estimée au printemps 2020 pour un coût d'environ **245 000€ HT.**

Ce site a pour objectif d'être accueillant et agréable pour les promeneurs, les visiteurs, les enfants et d'être un espace d'échanges et de découverte favorisant le lien social.

Plusieurs thèmes sont travaillés :

Chemins, espaces verts et mobilier :

- Une analyse des offres, suite à consultation en septembre 2019, est en cours.
- Une extension de réseau électrique est programmée pour réaliser des manifestations sur le site.

Sentier d'interprétation :

Un sentier d'interprétation permettra de faire découvrir le patrimoine, la faune et la flore du site sous la forme de panneaux explicatifs (suite à un inventaire réalisé par l'association MELA en juin 2019) : Petite faune, le cèdre, curiosités végétales, orchidée, ortie, ...

En complément : une silhouette de la voiture Delahaye sera positionnée à côté de la stèle René Friedrich.





Parcours d'orientation permanent :

Lors de l'élaboration du projet des gardes corps du mur de soutènement avec l'école ESAAB de Nevers, un projet avait retenu l'attention des élus pour la matérialisation d'une table d'orientation en 3D sur le site.

Cette table sera le point explicatif et de départ du parcours d'orientation permanente.



Les autres travaux sur le site seront réalisés en régie

- Réhabilitation du hangar en régie sous couvert
- De la vérification de solidité par un bureau de contrôle.



En ce qui concerne l'entretien sur site :

Un mode d'entretien pérenne, écologique, attractif, à visée ludique et favorisant la promotion des races a été souhaité :

- Substitution ou une complémentarité avec l'entretien mécanique,
- Entretien des zones difficiles d'accès (zone humides, sous-bois, milieu pentu...),
- Maintien de la biodiversité
- Diminution de l'impact environnemental (zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit....),
- Participation à la conservation et à la promotion de races animales anciennes et peu connues,
- Réduction des coûts d'entretien
- Eco-paturage



POUR LE BIEN-VIVRE ENVIRONNEMENTAL

Pougues Ville Fleurie : L'affaire de tous

Le samedi 23 novembre dernier, a eu lieu, en présence des nombreux lauréats, la traditionnelle remise des prix du concours des maisons jardins et balcons fleuris 2019.

En l'absence de Madame le Maire, Françoise Benas a rappelé que la participation à ce concours allait bien au-delà de l'obtention d'un prix, c'est un état d'esprit! Il s'agit d'améliorer le cadre de vie et mettre des couleurs à notre ville.





Balcons et terrasses 2019

Prix d'excellence

M. & Mme GIEMZA Rue des Charondes

Sont récompensés

M. & Mme BARILLET 2 rue du Châtelet CITERNE 14 rue Sainte Colombe Mme M. & Mme DOMAS LERASLE 5 rue du Mont Givre M. & Mme GAUTHE 5 rue du Manoir M. & Mme GONIN 7 rue du 19 mars M. & Mme GRENIER 11 rue de Nevers M. & Mme GRESSIN 2 B rue du Mont Givre M. & Mme LAMOUCHE 4 impasse des montais M. & Mme LAVILLA 10 impasse des montais LOPARD 17 rue du Mont Givre M. & Mme MARCEAU 35 rue de Bourgneuf M. & Mme MARTIN 6 rue des Capucins M. & Mme MICHEL 18 rue du 19 mars M. & Mme MONTUPET 128 avenue de Paris RIGAUX 14 impasse des montais M. & Mme SAULIN 62 rue du Docteur Faucher M. & Mme THEPENIER - MOUSSY 4 rue de la Bergeronnette M. & Mme THOLLE 16 B rue des Vièvres 1 rue des Coulons M. & Mme VANDARD

Fenêtres et murs fleuris 2019

Prix d'excellence

M. & Mme ERTEL Rue de SatingesMme GOULARD 100 avenue de Paris

Sont récompensés

M. & Mme BALLEREAU 85 avenue de Paris M. & Mme BARILLET 12 rue des Ouches Coulons M. & Mme CLAMOTE 8 rue des Montais M. & Mme DIOLLOT 16 rue Sainte Colombe M. & Mme DOUGY 14 rue du 19 mars 1962 M. & Mme DRON Michel 11 rue de Satinges DUDRAGNE Driaz Mme 6 rue des Gravières M. & Mme GALLOS M. & Mme GALOCHET 43 rue du Dr Faucher 5 rue du Champ Paris M. & Mme GAUDRY M. & Mme GOMEZ 4 rue des Capucins M. & Mme GOUDROYE 6 impasse des Varennes M. & Mme GUILLERAULT/MARIEN 11 rue de Montmenades M. & Mme GUILLERAULT 19 rue du 19 mars 1962 HASLOUIN 15 rue du Crot Galop M. & Mme LABARRE 9 avenue du Casino M. & Mme LEBLANC 5 impasse des Varennes M. & Mme PONCIOUX 16 rue du 19 mars 1962 M. & Mme STRASSER 85 A avenue de Paris M. & Mme THEPENIER 29 rue du Dr Faucher M. & Mme TSCHUMI - GROB 34 rue de la Bergeronnette

POUR LE BIEN-VIVRE ENVIRONNEMENTAL

Maisons avec jardins visibles de la rue 2019

Prix d'excellence

M. & Mme BAIN 104 avenue de ParisM. & Mme MARTIN 32 rue du Dr Jean Pidoux

Sont récompensés

M. & Mme ABRAHAM 13 rue des Montmenades M. & Mme BAGARD 1 rue de Satinges Mme **BOUVET** 18 rue du Docteur Faucher 44 rue de Bourgneuf Mme **BRISSE** Mme DEBOUTIN Chemin de Montfort M. & Mme DESCHATRETTE 6 rue des Montmenades M. & Mme FRANCOIS 8 rue de Satinges 2 a rue des Montmenades M. & Mme GUERS M. & Mme JOURNET 43 rue du Docteur Jean Pidoux

Mme KEYSER 17 rue des Morins

80 rue du Docteur Jean Pidoux M. & Mme LEBRUN M. & Mme LOGER 20 rue des Morins MFLON Rue de Satinges lot les P Font. M. & Mme MINARD 6 rue du 19 mars 1962 5 rue du Château M. & Mme MM M. & Mme ONGARO 17 rue du Chazeau M. & Mme PETILLOT 23 rue de la Bergeronnette M. & Mme PICOLET 8 rue du Champ Paris M. & Mme RENAUD 34 rue de Bourgneuf M. & Mme ROUSSEAU 1 rue du 19 mars

VANTONGEREN 14 chemin de Montfort

7 rue du Champ Paris

Commerces

Mme

Mme

Restaurant de la Gare 12 avenue de la Gare

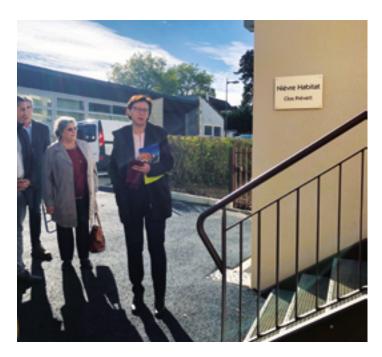
SANCHE7

URBANISME

Inauguration du Lotissement « Clos Prevert »

Et remise des clés aux 7 locataires le 29 octobre dernier.

L'opération des 8 logements rue des Petites Fontaines avance également : il est prévu une fin des travaux à l'été 2020.



ÉTAT CIVIL

Etat Civil sur l'Année 2019 (au 01/12/2019) :







